# Département du Doubs

# Maître d'ouvrage : Commune de Besançon



# Rapport d'enquête

Arrêté municipal URB.23.00A5 de la commune de Besançon

Enquête Publique relative au déclassement anticipé d'emprises du domaine public routier dans le cadre du NPRU Planoise du 8 novembre 2023 au 24 novembre 2023

# **Sommaire**

Première partie : Rapport			
1	. GEI	NERALITE CONCERNANT L'ENQUETE	3
	1.1	Objet de l'enquête	3
	1.2	Description du projet et historique	3
	1.3	Parcelles concernées	4
	1.4	Conséquence sur les places de stationnement public	6
	1.5	Coût financier	6
	1.6 Sy	nthèse du chapitre généralité concernant l'enquête	7
2	. OR	GANISATION ET DEROULEMENT	7
	2.1	Désignation du commissaire enquêteur	7
	2.2	Composition et pertinence du dossier	7
	2.3	Modalités de l'enquête	8
	2.4	Durée de l'Enquête Publique	9
	2.5	Reconnaissance des lieux et collecte de renseignements	9
	2.6	Mesure de publicité	9
	2.7	Mise à disposition du dossier	10
	2.8	Permanence du Commissaire Enquêteur	10
	2.9	Réunions d'information et d'échanges	10
	2.10	Climat de l'enquête	10
	2.11	Formalités de clôture	10
	2.12	Remise du PV de synthèse et Mémoire en réponse	11
	2.13	Synthèse du chapitre Organisation et Déroulement	11
3	. AN	ALYSE DES OBSERVATIONS	11
	3.1 Bi	lan de l'enquête publique	11
	3.2	Analyses des observations du public et Commentaires du Commissaire enquêteur	11
	3.3	Synthèse du chapitre Analyse des Observations	12
Deuxième partie : Conclusions motivées – Avis			15
I . Quant à la régularité de la procédure			15
11.	. Obser	vations recueillies	15
	III.	Emprises sollicitées	15
	IV.	Coût financier	16
	V. (	Quant aux enieux et aux aspects positifs du proiet	16

16
17
18
18
23

# Première partie : Rapport

# 1. GENERALITE CONCERNANT L'ENQUETE

Par appel téléphonique, j'ai été sollicité par M. Laurent Desjardins, Responsable du service Topographie, du Grand Besançon - Département Urbanisme pour effectuer une enquête publique relative au déclassement anticipé d'emprises du domaine public routier dans le cadre du NPRU Planoise. Cette procédure de désignation étant conforme à la législation en vigueur et n'ayant pour ma part aucun intérêt particulier dans l'opération en cours, j'ai accepté cette fonction.

Cette désignation a été officialisée par arrêté municipal en date du 27 septembre 2023 de Madame le Maire de Besançon Anne VIGNOT qui fixe également les modalités de l'enquête.

## 1.1 Objet de l'enquête

L'enquête publique porte sur les seuls déclassement du domaine public routier, par conséquent seules les résidentialisations des immeubles situés 11 rue des Causses, 2-4-6 rue de Franche-Comté et la cession de l'emprise à extraire de la parcelle cadastrée section EO n° 293 située avenue de l'Ile de France sont concernés.

Pour ces projets, les emprises affectées aux parkings représentent :

- environ 2 346 m² pour l'immeuble situé 11 rue des Causses, à prendre dans la parcelle cadastrée section EN n° 575,
- environ 873 m² pour le 2-4-6 rue de Franche-Comté, à prendre dans la parcelle cadastrée section EO n° 269,
- environ 915 m² pour la parcelle cadastrée section EO n° 293 située Avenue de l'Ile de France.

### 1.2 Description du projet et historique

Le NPRU Planoise est décliné autour de plusieurs axes, dont l'aménagement des espaces publics et voiries, visant à réduire la densité dans ce quartier afin de permettre à terme d'accueillir des opérations créatrices de mixité fonctionnelle, sociale et résidentielle.

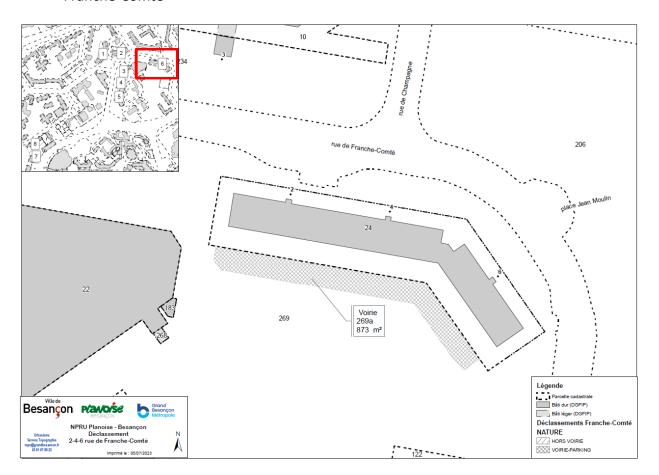
La traduction opérationnelle de cet axe induit entre autres la déconstruction de certains bâtiments appartenant aux bailleurs mais aussi la désaffectation et le déclassement d'emprises relevant du domaine public communal et nécessaires aux aménagements des bailleurs.

Ces fonciers libérés doivent faire l'objet de transactions entre la Ville et les bailleurs sociaux : Néolia, Loge-GBM, Habitat 25, échelonnées sur plusieurs années, conformément à la délibération municipale du 27 janvier 2022.

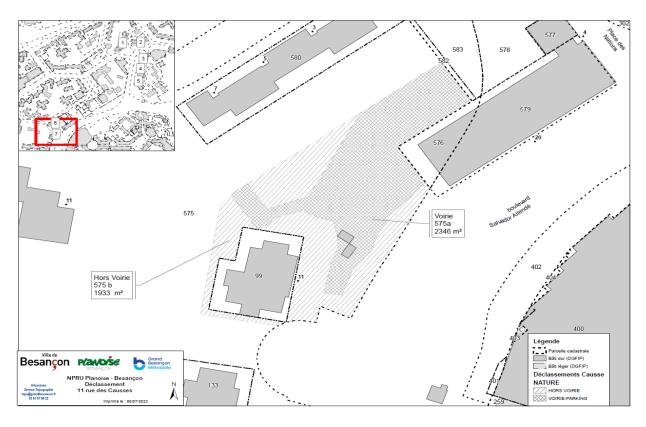
Chacun des bailleurs sociaux évoqués ci-dessus a délibéré afin de valider le programme de transactions au sein d'une convention faisant état des fonciers identifiés pour chaque bailleur et pour la commune de Besançon. Cette convention, signée par l'ensemble des parties, est entrée en vigueur le 12 juillet 2023.

#### 1.3 Parcelles concernées

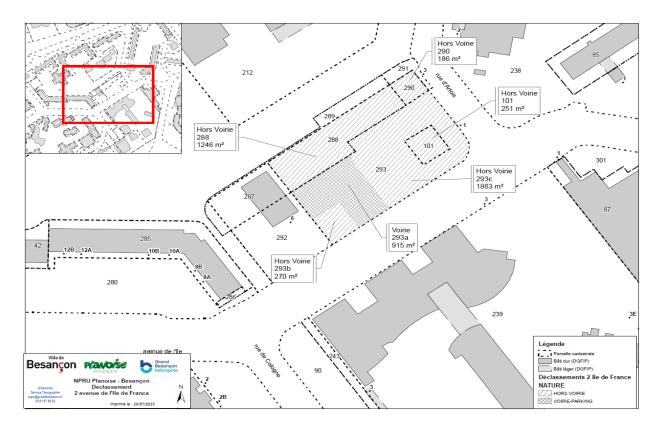
1- la parcelle cadastrée section EO n° 269 d'une surface de 873 m2 sise au 2-4-6 rue de Franche-Comté



2- La parcelle cadastrée section EN n° 575 d'une surface de 2 346m2 sise au 11 rue des Causses



3- La parcelle cadastrée section EO n° 293 d'une surface de 915m2 située Avenue de l'île de France



Enquête Publique relative au déclassement anticipé d'emprises du domaine public routier dans le cadre du NPRU Planoise sur la commune de Besançon

# 1.4 Conséquence sur les places de stationnement public

Les projets de résidentialisation des immeubles 11 rue des Causses et 2-4-6 rue de Franche-Comté vont entraîner la suppression de places de parking public mais aussi la création de places de parking privé pour les résidents qui n'en disposent pas actuellement. Ces derniers n'auront donc plus à stationner leurs véhicules sur le domaine public.

Il ressort d'enquêtes réalisées que la suppression des places de parking public sera compensée par la création de places de stationnement privé.

La situation projetée après résidentialisations sera donc sensiblement identique à la situation actuelle, à l'exception des jours de marché où un fort taux de congestion est observé par les études.

Une problématique qui est en passe d'être solutionnée grâce à la réouverture du parking public Cassin.

Concernant les places de stationnement supprimées avenue Ile de France (parcelle EO 293), elles avaient déjà été désaffectées et déclassées du domaine public routier en vue d'un programme habitat, après une enquête publique organisée en 2012.

Le projet d'habitat n'ayant pas abouti, elles ont été réaffectées et reclassées dans le domaine public.

Le nombre de places de stationnement amené à disparaître est limité et le programme porté par Loge-GBM : création de petits immeubles locatifs sociaux, prévoit la création de places de parking privées en nombre suffisant et cohérent avec le PLU.

En outre, d'autres parkings publics sont situés à proximité des zones à déclasser et celles-ci sont bien desservies en transports en commun.

### 1.5 Coût financier

Sur le volet financier, les transactions seront consenties à titre gratuit, l'objectif étant que les surfaces cédées soient équivalentes aux surfaces acquises entre la ville et les bailleurs sociaux.

Si, lors des dernières transactions entre la Ville et chaque bailleur, il s'avère que les surfaces aliénées ne sont pas égales, alors la partie qui aura cédé moins de foncier versera une soulte correspondant au différentiel de m2. Son montant sera calculé sur la base de la valeur du terrain nu, soit un prix de 40 € /m2 qui, le cas échéant, sera assorti du montant de la TVA, conformément à l'estimation établie par la Direction de l'immobilier de l'Etat en date du 24 novembre 2021.

## 1.6 Synthèse du chapitre généralité concernant l'enquête

Sur les trois secteurs concernés, une surface totale de 4134m2 serait déclassée, ce qui semble négligeable par rapport à la surface des emprises publiques sur le territoire de la commune de Besançon. D'autant plus que par le biais d'échange de terrains avec les bailleurs sociaux, la commune récupérerait ailleurs sur son territoire tout ou partie de cette surface déclassée pour le domaine publique. L'emplacement des portions choisies au déclassement est pertinent et ne concerne pas une surface plus grande que nécessaire à la finalité du projet.

La suppression des places de parking public sera compensée par la création de places de stationnement privé. Le nombre de places de stationnement amené à disparaître est limité et l'offre publique paraît suffisante aux alentours.

Le coût financier est en fait un échange entre la ville et les bailleurs sociaux avec pour objectif que les surfaces dédiées soient équivalentes aux surfaces acquises entre la ville et les bailleurs sociaux. Au cas où les surfaces aliénées ne sont pas égales alors une soulte correspondant au différentiel de m2 sera versée. Cet accord semble équilibré pour les deux parties.

# 2. ORGANISATION ET DEROULEMENT

### 2.1 Désignation du commissaire enquêteur

L'arrêté municipal URB.23.00A5 en date du 27 septembre 2023 de Mme le Maire de Besançon désignant Monsieur Hervé ROUECHE, en qualité de commissaire enquêteur pour conduire une Enquête Publique Relative au de déclassement anticipé d'emprises du domaine public routier dans le cadre du NPRU Planoise sur la commune de Besançon.

### 2.2 Composition et pertinence du dossier

Le dossier était composé de :

0..LISTE DES PIÈCES ANNEXÉES À LA NOTICE EXPLICATIVE 000. TEXTE RÉGISSANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE 00. DÉCLASSEMENT DOMAINES PUBLICS ROUTIERS NPRU PLANOISE - PAGE DE GARDE 0. ARRÊTÉ N°URB.23.00.A5 - OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE - 27.09.2023

- 0. DCM N°2022/006701 NPRU PLANOISE TRANSACTIONS FONCIÈRES ENTRE LA VILLE ET LES BAILLEURS (NÉOLIA, LOGE.GBM, HABITAT 25) 2022.01.27
- 0. DCM N°2023/007287 NPRU DE PLANOISE RECOURS À LA PROCÉDURE DE DÉCLASSEMENT ANTICIPÉ DU DOMAINE PUBLIC POUR DES PROJETS DE CESSION ET DE RÉSIDENTIALISATION 2023.09.25
- 1. ARRÊTÉ N°DP.23.08.A99 DÉSAFFECTATION D'EMPRISES DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER SISES À BESANCON
- 1. ARRÊTÉ N°DP.23.08.A102 DÉSAFFECTATION D'EMPRISES DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER SISES À BESANÇON
- 2. AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
- 3. NOTICE EXPLICATIVE
- 4. ÉTUDE STATIONNEMENT PLANOISE JANVIER 2022
- 4. ÉTUDE STATIONNEMENT ZOOM BOURGOGNE MARS 2022
- 5.1. PLAN DE SITUATION 1/25000
- 5.2. PLAN DE SITUATION 1/5000
- 6.1. PLAN DE DÉCLASSEMENT 11 RUE DES CAUSSES 2023.07.05
- 6.2. PLAN DE DÉCLASSEMENT 2-4-6 RUE DE FRANCHE-COMTÉ 2023.07.05
- 6.3. PLAN DE DÉCLASSEMENT 2 AVENUE DE L'ÎLE DE FRANCE
- 7.1. PLAN DE DÉCLASSEMENT 11-13 AVENUE DE BOURGOGNE 2023.07.05
- 7.2. PLAN DE DÉCLASSEMENT 15 AVENUE DE BOURGOGNE 2023.07.05
- 7.3. PLAN DE DÉCLASSEMENT 17-19-21 AVENUE DE BOURGOGNE 2023.07.05
- 8.1. PROJET 230605-A0 200 RESID-11 CAUSSES
- 8.2. PROJET 230605-A0 200 RESID-2-6 FRANCHE-COMTÉ
- 8.3. PROJET 230323-A1 250 2-4 ÎLE DE FRANCE
- 9.1. PROJET 230605-A0 200 RESID-11-13 BOURGOGNE
- 9.2. PROJET 230605-A0 200 RESID-15 BOURGOGNE
- 9.3. PROJET 230605-A0 200 RESID-17-21 BOURGOGNE
- 10. AFFICHAGE
  - Précisions sur les plans annexés à la notice explicative

Bien que la présente enquête porte sur le seul déclassement du domaine public routier, les plans annexés au dossier représentent les périmètres projets dans leur intégralité (emprises relevant du domaine public routier et espaces verts).

Ceci de manière à ce que la population puisse appréhender les opérations d'échanges fonciers dans leur ensemble

Il était accessible et contenait toutes les informations nécessaires à une bonne compréhension du projet par le public.

Le dossier d'enquête publique élaboré par les services techniques de la ville de Besançon comportait les pièces énumérées à l'article R 141-6 du Code de la Voirie Routière.

#### 2.3 Modalités de l'enquête

Au cours d'un rendez-vous téléphonique avec M. DESJARDINS, les dates de l'enquête et de la permanence furent prisent d'un commun accord en concertation. Le 10 octobre 2023, le

Enquête Publique relative au déclassement anticipé d'emprises du domaine public routier dans le cadre du NPRU Planoise sur la commune de Besançon

Commissaire Enquêteur s'est rendu dans le bureau de M. DESJARDINS afin de coter et parapher le registre d'enquête publique ainsi que le dossier.

## 2.4 Durée de l'Enquête Publique

Cette enquête publique s'est déroulée pendant 17 jours consécutifs du mercredi 8 novembre 2023 à 8h30 au vendredi 24 novembre 2023 à 17h30 inclus.

## 2.5 Reconnaissance des lieux et collecte de renseignements

Le 13 novembre 2023, le Commissaire Enquêteur a pris soin d'aller visiter les lieux concernés par le déclassement.

# 2.6 Mesure de publicité

## I. Annonces légales

La publication réglementaire a été faite dans la rubrique des annonces légales des journaux suivants :

- L'Est Républicain
  - Le vendredi 20 octobre 2023
  - Le vendredi 10 novembre 2023
- Terre de chez nous
  - Le vendredi 20 octobre 2023
  - Le vendredi 10 novembre 2023

Les annonces légales sont visibles en annexe 1.

### II. Affichage de l'avis d'enquête

Lors de la permanence tenue en mairie, le Commissaire Enquêteur put observer que l'affichage avait été correctement assuré, conformément aux dispositions règlementaires.

L'affichage a été également réalisé sur le terrain à l'endroit des emprises concernées par le déclassement anticipé.



Par ailleurs les bailleurs sociaux ont affiché l'avis de l'enquête publique dans le hall des immeubles concernés par le déclassement anticipé.

# 2.7 Mise à disposition du dossier

Le public a pu prendre connaissance du dossier et formuler ses remarques sur le registre d'observations côté et paraphé par le commissaire enquêteur, aux jours et aux horaires d'ouverture de la mairie, 2 rue Mégevand 25000 BESANCON.

### 2.8 Permanence du Commissaire Enquêteur

Le commissaire s'est tenu à la disposition du public à la mairie :

- ❖ Le lundi 13 novembre 2023 de 10h00 à 12h00
- ❖ Le vendredi 24 novembre 2023 de 14h00 à 16h00

## 2.9 Réunions d'information et d'échanges

La nécessité d'une réunion d'information et d'échanges ne s'est pas fait ressentir durant la durée de l'Enquête Publique. Il n'a pas été demandé au Commissaire Enquêteur d'organiser ou d'assister à une réunion publique d'information et d'échange.

### 2.10 Climat de l'enquête

L'enquête s'est déroulée dans un bon climat et sans dysfonctionnement.

## 2.11 Formalités de clôture

Enquête Publique relative au déclassement anticipé d'emprises du domaine public routier dans le cadre du NPRU Planoise sur la commune de Besançon

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre a été clos et signé par le Commissaire Enquêteur.

### 2.12 Remise du PV de synthèse et Mémoire en réponse

Le 25 novembre 2023, le Commissaire Enquêteur a remis à M. DESJARDINS Laurent, le procès-verbal de synthèse de l'enquête publique. Ce procès-verbal de synthèse est visible en annexe 2.

Par courriel en date du 7 décembre 20023, M. DESJARDINS Laurent a transmis son mémoire en réponse.

# 2.13 Synthèse du chapitre Organisation et Déroulement

Considérant les conditions de déroulement de l'enquête, j'estime que les règles de procédures prévues par la loi ont été respectées et appliquées.

Aucun incident n'a été à déplorer. Aucune prolongation de l'enquête n'a été demandée.

Durant l'enquête et postérieurement, il n'a pas été porté à la connaissance du commissaire enquêteur un quelconque problème particulier.

J'estime que l'Enquête Publique s'est déroulée dans le cadre de la règlementation en vigueur.

# 3. ANALYSE DES OBSERVATIONS

#### 3.1 Bilan de l'enquête publique

Dans le cadre des 2 permanences, le lundi 13 novembre et le vendredi 24 novembre, 2 personnes sont venues à ma rencontre. Une observation a été formulée sur le registre d'enquête publique papier.

Concernant la partie dématérialisée, 223 visiteurs ont téléchargé des documents, essentiellement l'avis ainsi que l'arrêté d'ouverture de l'enquête. 557 visites ont été comptabilisées. Il n'y a pas eu de contribution sur le registre dématérialisé.

# 3.2 Analyses des observations du public et Commentaires du Commissaire enquêteur

#### Observation N°1:

M.VALLET Gérard, habitant de Planoise, 4 rue de Franche-Comté. Je suis partagé, d'une part je suis pour que la parcelle EO N°269 soit déclassée de l'emprise publique car cela permettrait d'avoir accès à nos places de parking (voitures de non résidants les utilisant), d'autre part je vous fais part de mon appréhension concernant l'augmentation des charges locatives.

Reste à résoudre le problème de l'entrée du parking qui sera privé, je ne souhaite pas une barrière qui risque d'être dégradée régulièrement et réparée à nos frais. Il serait préférable de penser à d'autres solutions qu'une barrière.

Le Commissaire Enquêteur ne formule aucune interrogation personnelle.

## Réponse du maître d'ouvrage :

- Augmentation des charges locatives : Le bailleur a ventilé et minimisé l'impact des résidentialisations sur l'ensemble de son patrimoine. Il a déjà concerté sur le sujet et le principe a été validé par l'ensemble des instances concernées.
- Fermeture par une barrière : ce point particulier n'est pas validé à ce jour. Il sera toujours possible aux locataires de solliciter le bailleur pour une amélioration de la fermeture si le besoin s'en fait sentir

## Analyse Commissaire Enquêteur:

Les réponses du maître d'ouvrages sont satisfaisantes. Le Commissaire Enquêteur note que M. VALLET Gérard est pour le déclassement de la parcelle EO N°269 principalement pour avoir accès aux places de parking en bas de son immeuble.

### 3.3 Synthèse du chapitre Analyse des Observations

Le Commissaire Enquêteur estime en conclusion que cette enquête publique s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes d'organisation, que le public a eu toute latitude pour connaître le dossier et s'exprimer. Le Commissaire Enquêteur a par ailleurs recueilli, sans aucune difficulté, tous les éléments nécessaires à la rédaction des conclusions motivées et de l'avis.

Fait le 22 décembre 2023.

Hervé ROUECHE Commissaire Enquêteur



# Département du Doubs

# Maître d'ouvrage : Commune de Besançon



# Conclusions Motivées du Commissaire Enquêteur

## Arrêté municipal URB.23.00A5 de la commune de Besançon

Enquête Publique relative au déclassement anticipé d'emprises du domaine public routier dans le cadre du NPRU Planoise du 8 novembre 2023 au 24 novembre 2023

Hervé ROUECHE – Commissaire Enquêteur

# **Deuxième partie : Conclusions motivées - Avis**

L'enquête publique porte sur les seuls déclassement du domaine public routier, par conséquent seules les résidentialisations des immeubles situés 11 rue des Causses, 2-4-6 rue de Franche-Comté et la cession de l'emprise à extraire de la parcelle cadastrée section EO n° 293 située avenue de l'Ile de France sont concernés.

Pour ces projets, les emprises affectées aux parkings représentent :

- environ 2 346 m² pour l'immeuble situé 11 rue des Causses, à prendre dans la parcelle cadastrée section EN n° 575,
- environ 873 m² pour le 2-4-6 rue de Franche-Comté, à prendre dans la parcelle cadastrée section EO n° 269,
- environ 915 m² pour la parcelle cadastrée section EO n° 293 située Avenue de l'Ile de France.

# I. Quant à la régularité de la procédure

Les obligations relatives à la composition et à la consultation du dossier, à la publicité par affichage et voie de presse, à la durée de la consultation, à la présence du Commissaire Enquêteur, à la forme du registre et à la formulation des observations ont été amplement satisfaites et pour le moins strictement respectées.

En conséquence, j'estime que la procédure a été régulière et que la consultation pour l'enquête publique relative au déclassement anticipé d'emprises du domaine public routier dans le cadre du NPRU Planoise sur la commune de Besançon ne contient aucun facteur de contestation.

### II. Observations recueillies

Une observation a été inscrite au registre : M. VALLET Gérard qui est pour le déclassement de la parcelle EO N°269 principalement pour avoir accès aux places de parking en bas de son immeuble régulièrement utilisées par des non résidents.

Il n'y a pas eu d'opposition au projet de déclassement anticipé.

Les surfaces à céder n'ont pas été remises en cause.

#### III. Emprises sollicitées

Sur les trois secteurs concernés, une surface totale de 4134m2 serait déclassée, ce qui semble négligeable par rapport à la surface des emprises publiques sur le territoire de la commune de Besançon. D'autant plus que par le biais d'échange avec les bailleurs sociaux, la commune récupérerait ailleurs sur son territoire tout ou partie de cette surface déclassée pour

le domaine publique. L'emplacement des portions choisies au déclassement est pertinent et ne concerne pas une surface plus grande que nécessaire à la finalité du projet.

#### IV. Coût financier

Le coût financier est en fait un échange entre la ville et les bailleurs sociaux avec pour objectif que les surfaces dédiées soient équivalentes aux surfaces acquises entre la ville et les bailleurs sociaux. Au cas où les surfaces aliénées ne sont pas égales alors une soulte correspondant au différentiel de m2 sera versée. Cet accord semble équilibré pour les deux parties.

### V. Quant aux enjeux et aux aspects positifs du projet

Le projet présente comme enjeux ou aspects positifs :

- Il permettra à terme la mise en œuvre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain ;
- Améliorera le cadre de vie des résidents ;
- Permettra aux résidents d'avoir une place de parking au plus près de leur immeuble ;
- Au final la perte de surface du domaine publique au profit des bailleurs sociaux sera minime voir nulle ;

# VI. Quant aux enjeux ou aspects négatifs du projet

Le projet de déclassement anticipé d'emprises du domaine public routier dans le cadre du NPRU Planoise sur la commune de Besançon n'implique pas d'enjeux ou d'aspects négatifs. Un point cependant peut être relevé, ce projet pourrait compliquer l'accès des forces publiques en bas des immeubles.

# VII. Conclusion générale

L'enquête publique s'est déroulé dans de bonnes conditions et n'a suscité aucune observation défavorable du public.

Le déclassement envisagé ne présente pas d'enjeu négatif susceptible de remettre en cause sa réalisation. Il contribue à la réalisation du NPRU Planoise qui doit améliorer la qualité de vie des résidents du quartier.

En conclusion, je considère que les avantages du déclassement l'emportent nettement sur les inconvénients.

Enquête Publique relative au déclassement anticipé d'emprises du domaine public routier dans le cadre du NPRU Planoise sur la commune de Besançon

# VIII. Avis du commissaire enquêteur

Vu, que l'étude détaillée du dossier soumis à l'enquête publique, les entretiens avec les personnes concernées, ma connaissance du projet et des lieux,

Vu, les conformités du dossier, la procédure liée à l'enquête publique et son bon déroulement,

Vu, l'information du public et les conditions favorables à la libre expression,

Vu, les observations inscrites au registre d'enquête ou annexées ;

J'ai l'honneur d'émettre un :

### **AVIS FAVORABLE**

A l'Enquête Publique relative au déclassement anticipé d'emprises du domaine public routier dans le cadre du NPRU Planoise sur la commune de Besançon

### **Recommandation:**

Aucune recommandation.

#### Reserve:

Aucune réserve.

Fait et clos, le 22 décembre 2023.

Hervé ROUECHE Commissaire Enquêteur

## **Annexes**

# **Annexe 1 Annonces légales**

# ANNONCES LÉGALES / .24

Dipartment do Doudo, Service condimensario et espade rund, Hotte de Department et espade run any de Department et espade rund de Department et espade rund, Hotte de den le partment et espade rund, Hotte de la partment et espade rund, Hotte de la Department et espade rund, Hotte de la Department

egi 17 octobre de 9 h à 12 h en le de La Rivière-Drugeon, ecres 26 actobre de 14 h à 17 h, 

SAS ou copital de 200 926 é bloge social : 45 Grande Rue Français Miltertand socio 9A/rs.LEGRS RCS Ballort 486037169

PLES Deallort ABBIOTTES

Par sticksion de l'Aussemblée déférence
Droisses Annealé du 14/05/2023 è a
sité décidé de nommes les scriète SAS
SOCIETE DE COMMISSIONES MAS
Lés Avenus Charles de Gestle 6 Ples
Lés Gestle 6 Ples Gestle 6 Ples
Lés Gestle 6

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclassement articipé d'emprises du domaine public router dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Utrain (NPRU) de Planoise

And 1 - Audit Price - Audit Color - London Color - Audit Price - Audit Color - Audit C

SAS PERRE AMBLARD LINDA SAUGET Notainer associés 22, rue de la Sousierte - B.P. 43206 MONTECUARD (25200)

#### CONSTITUTION

CONSTITUTION

During spile racy are Matter Pierce

During spile racy are Matter Pierce

During Matter

During Matte

Pour sele Le notaire.

### EAST AGENCY

SAS en lapidation Au capital de 1 000 euros Bidge social 100, Rue dy Geletral Laciero 3523 SELONDOUTT Siège de lapidation : 0. Dice des contiens 3515 REMONDIANES WOVEE 893 314 884 RCS BELFORT

As springs flues delicing on the Vall 0A/102021, flues delicing on the sa-cins a approach to compare delicing cells a approach to compare delicing to legislation, decharge in Thomas Hid-NAPLO, C. Soo des services 20150 TEBIO/IOANO WASTE) de sos remains de legislation, à a donné qu'au de las gestion et processes les abbies de la specialiera.

#### DEMEUSY ET CIE

SAS au capital de 90919,30 € Silga secial: 45 Grande Plui Prançois Miteriard (1003) SAVILLE PS 9008 Berket 537000034

# LA TABLE D'ALSACE

Bacilété par Actions Simplifiée au copital de 1 000 Euros 2 Chamies de Palecté 2006 NESANÇON E79 630 605

#### ARBIAN

#### AGETAR 66

Section o responsabilité firette As aspital de 2 900 euros Siega social : 29, rac de la Constan Many 25400 AUDINCOUNT 523 533 163 RUS BELLPORT

#### DISSOLUTION

DISSOLUTION

And harmer draw distinction on their the
Dissperation 2003, Facebook prique is
discipled to compact anticipate de la
Société de compact de reference de la
Société de compact de reference de la
Société de compact de reference de la
Société de compact de la Société de la
Société de compact de la Société de la
Société de la Combe Minor
Société de la Société de la
Société de la Combe Minor
Société de la
Société de la Combe Minor
Société de la Combe Minor
Société de la
Société de la Combe Minor
Société de la
Sociét

Poer avis, Le Gérant

# SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE D'ELEVAGE ET D'INSÉMINATION ANIMALE « GEN'IATEST »

25640 HOULAND Societé à 00060 variable l'Agrément ginistries n° 10861 RCS Sessenços 775 275 025 00025

# CONVOCATION AUX ASSEMBLEES

Tion has defined to be les Souther Co-opherative Agricult of European et d'indi-nitration Adjacet d'European et d'indi-tration paraciter état dessertation de la paraciter état dessertation de la discollection de la

- Section Franchische - Asspiration - Marid 14 novembre 2023 in Judic de 18 h 30 a la Salte des Ress - AZAS ASABCHE. VILLE

Demonstratement das navadas de hau de contrebende de proprieta à l'Avadas de l'Archive de l'Arch

Openition disented Conference and participated A article (#1. the VM dise station, build view (#1. the VM dise station, build view (#1. the VM dise station, build view (#1. the VM disented (#1. the

#### **EAST AGENCY**

SAS on Residution
Au capital de 1 930 euros
Diligni social
103, Ras de Oderbul Lectero
2005 SELLONGOURT
Diligni de Spullation
10, Clara des partieres
20150 SELANGOURT
20150 SELANGOMANAS VALVASE
803 214 804 RCS MELIFORT

PRO 314 MON PICE MILLIFORM
Aux human des décisions en date du
SOMMETA, l'ensocial unique a décidir la dissalation articolar de la Socialité de dissalation articolar de la Socialité de la Socialité de l'April 1997, l'accommandate sous le régime convenidament.
Promassi BLIS PLANCE IS, COIS des cettains de l'April 1997, le ser receive de requisité de la régistration de par voir les colons de la régistration de l

SELARI, D'AVOCATS INFS 19 Chento de la pombe sux shees INF 1089 - 2503 Mesanger Cedes Multas Obier PITTET

#### **ENDYMION** LOGISTIQUE

SOCIETE A RESPONSASA, ITE UMITEE A ASSOCIE UMIGUE AU CANTAL DE 4 6 600 SEGE SOCIAL : SINE BLANCHO! SETTO SERVE LES SAFINS SINEN SET 753 RCS BESANÇON

#### AVIS DE CONSTITUTION

AND SECURITY CONTROL OF THE PROPERTY OF THE PR

# AVIS DE CONSTITUTION

authe Europe de la parimentalité et de l'inne-lamentalise. 190 amélies à compliant de l'inn-maticulation as IRCS de Delhot GENACE, Monsieur trédecul HICGELLY GENACE, Monsieur trédecul HICGELLY demançant au vill Hiule du Leppard Pres-pore 197130 JUNES-IRTEV Buyterne Australiant BEPRET demandar au 2020 Charrier de la grande forêt sible de AFTAS.

#### FOURNIER

#### AVIS DE CONSTITUTION

Var acts sous seing privit en 666 uris/10/2023 8 s 66 constitué alse URL dencerate: FRI EMPIN BOES & GENCEMENT REGE 38 Rue Principale 90/90 1446/75

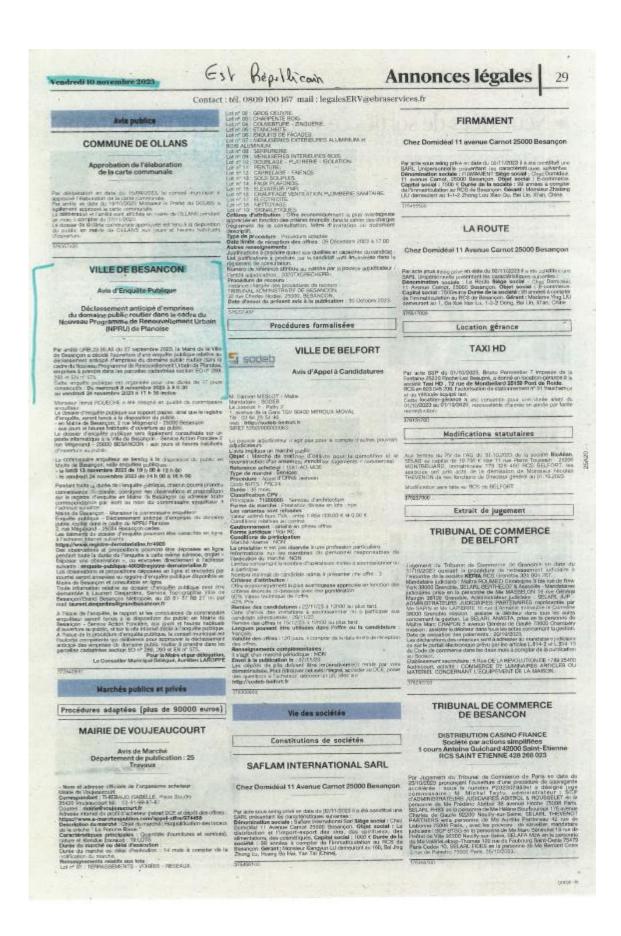
semble d'universe.
GERANCE : Nicolas FALEMPIN de-neurant se 38 Rue Principale 90160 8UARCE.
DURES: 18 ans à compare de l'immi-moulation au RCS de Belliot.
Pour avia.

8ELARI, D'AVOCATS BPS 19 Chemin de la combe aux chiess BP 10959 - 25025 Besarqui Cedex Maltre Cityler PTTET

TRANSPORMATION

Consistent regions of the insolidation of the control of the control

spocifié Autor de la faction a été immi-ciale equité Nucleir. A été immi-ciale equité autor de la suscellation de la société Autor de la suscellation de la société Autor de la Suscellation de la société Autor de la suscellation de la finite autorité un société de la société de finite autorité un société de la société de de cate même de la finite de la société de capital a boble d'un reminent el se complet de du concentration de la société de duce procurament sur la complet "prime de fautor" ain de le justice à 190 dec. Pous aveit



# ANNONCES LÉGALES / .21 >

Vitte de Besançon

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

éclassement anticipé emprises du domaine ublic routier dans le cadre du Nouveau

n 30 motus resteur Henyé MOLJECHE a été dési-t en qualité de conveissaire enquê-

blic. Le commissaire exquisteur se fondra a la dispection du public en Mairie de Busempen, salle enquilles publiques : - Le belle 13 esvembre 2003 de 10 in a 12 h

zn a vandred 24 novembre 2023 de 14 h 16 h - La vandred 2 Arouveribre 2023 de há h 14 de la companio de de de la companio de 14 de la companio de la companio de la companio de político, checus pouvro presdue complexario de desirve, consignito de objecto de la companio de la com-centra de la companio de la companio de 201 de super de commissione de la com-panio de commissione empelhar-ario desse pur los commissiones empelhar-ario de la companio de la companio de la politica companio de la companio de la com-panio de la companio de la politica contra deres la seviera de Nella de Desenvolo redes la companio de la companio del Desenvolo redes la companio de la companio de la companio de Desenvolo redes la companio de la companio del la companio del Desenvolo redes la companio de la companio del la companio del Desenvolo redes la companio del la

Besançan cedex Les elèments du dossier d'enquits pourrant être consultés on ligre, à poarrant, été consultas en legra, a capatisse interra claudra impoclaman regidira-demisir sista, antacia Dos observadoras el prepositionis pour-rant, étro obsposés en legre paridant lande la sista de la regidira à cada rollano adhesas, origila i Olippiar una observation a cui arvoyate d'écolo-ment à l'autorates assurants : exputis-calique-d'adignoplane-d'emantailles.

us de l'enquête, le reppert et les salons du commissaire enquêteur

A l'assa de l'oragate, le report et les conclusions de commissaire empetitue aeure tenus à la disposition il public accuration de commissaire empetitue aeure tenus à la disposition il public de la respectation de l'accuration de l'accuration de l'accuration de l'accuration de l'accuration de la competition de la respectation de la competition del competition de la competition de la compe

SELARI, D'AVOCATS BPS 19 Chemin de le gambie aux drions SP 19000 - 25/275 Besançan Codes Maltre Oliver PITTET

# CONSTITUTION

DE DONSTITUTION minution sociale : Sycritor Immo-Odnomination sociale: Systrate termo-later Prience: Societé par Actions Smajffice: Societé par Actions Smajffice: Sobje social: Rule Des GENTIANES 25949 (LES ÉCONOS) Charles social:

oe ton immarification au Registri du commente de las accidate, quel protegiaten cu dissolution mente de las accidates, quel protegiaten cu dissolution mente de la commente del commente de la commente de la commente del commente de la commente del la commente de la commente del la commente d

#### SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE FROMAGERIE LA FRUITIERE A COMTE DE VERNIERFONTAINE

Sucidé à capéd variable saige social : 324 n.e. Climent 2580 VERNETROMAINE Agrées N° 25-080 SIPET : 17835645100022

Notre AGO se réunira le MAROL 28. NOVEMBRE 2023 à 13 h 30 à la froma-

NOVEMBRE 2022 4 13 h 36 la h from Sept. 10 pp. 1. Pospole de president et al CA. Pol-ce de la companio del la companio de la companio de la companio del la companio de la companio del la companio

Recoverient du Sera sociat du D. Publication de coppetition en C. P. Augumentation du sière si refereil (sevent lanc d'un oppositione) protection de comment de comment de comment de commentation de comment

se por incluyal fors de la précidente AGO et le pris Réculvement pape aux associals-congistratura pour leurs ap-ports ainsi que un les destis considéri-sante de prix et les défidents et dissistents par an comple dans le référent de réus pour four les créters et médialités de décembrait on de ne de précident Le Président, Marsial HOSALIK

INTERPLEX SOFFEC S.A.S. as capital do 394.000 d 3 lego selelal 19 rue
Tralez 29410 Demomente sur CRIse
712 823 924 90.5 856.4N/CON Weelscombines statistisme Literacy winger 8
differ in dehormation subside de la vivembre 2022. ENVOVIII followinger Mamility Software Transce.

### NAOKI FRANCE

Seciété à Responsabilité Limitée Au repret de 18 000 Gurse Dépe Sociel : 1 Route de Marchisus 2500 165 SANCON : 628 060 200 HCS BESANCON : 628 060 200

Restricaté à l'annonce TSCHELLER ET ASSOCIES pares des ce lourse et date du 19ant (253, fer 1740) et distout 19 cetatre 2003 et les réjaites et l'ASSO et deté du 38 février 2003 et l'ass', et pronocct le délaire de layé districe 2003 et les et proposes le 19ant (250) districe 2003 et les et plus et l'associée. Il de pronoccé la détant de leguatation de la sociée.

#### SCI DU SQUARE

# DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

#### SOUS LES COTES

FIG. 8 DESANCOM

AVIS DE DISSOLUTION

ANTICIPÉE

L'Asserbàte Celebrate Contractivité de l'acception de l'accept

ger de supveilles pour les besoins de la spudiation.
Le s'appe de la loquesien out fies 5 Rus.
Le s'appe de la loquesien out fies 5 Rus.
Tributurgs Sint-Herrer Sidds 9 CM-17681, EMS 1 de cette arquese qui la correspondante dessu delle envoyée et la loquetation dessor della manghe et la loquetation dessor della ni loqueta-tion service deposie au Gradie du Tribu-nation au Registra du commettre d'au contracte de sommettre de la loqueta-tion sociale.

#### SODICA

Consocione unique a siquies lo 21 co-tores 2220, de energies aux fonctions de prévalente à réfer du 21 contrar de prévalente à réfer du 21 contrar participation de l'étable 21 contrar Court, foci visibilità, 184 est 746, en institutionement de la sociale de la social large des décide de Chetta du Pillament de la sociale de Chetta du Pillament de Commence de Bibli Politi.

SELARL D'AVIDCATS BPS 13 Chemin de la combe aux chiens ID-10859 - 25025 Besangoli Celès Maître Alexandro SUTTER

### MUSICAMPUS SAS

SOCIETE PARLACTIONS SMANLFEE CANTOL DE 117 500 E 105 CO CIAL CONNOCE PUE - 2010 AND ET SENANS SHEN 86 AUT 18 RCS BESANCON

PIERRE GRAVEL

#### TRANSFERT DE SIÈGE

Aus termes de l'assemblée générale du 27/10/2020, ille été décide de transférrer le siège social su 1 grande ne 25/49 860/EV à compter ou 01/11/02/20. L'article 4 des statuts a été recellé en conséquents. Norsian en sara talte au NGS de VE-SOUL et de BESANCON.

#### SARL AFIGEST

Société à Paspossabillé Livillée Au capitel de 100 PM. 75 Euros Ségs Sesial I Village Expoter Rue Matiera 20045 BESANCON GEDEX (DOUBS) ROS BESANCON B 417 881 242

Pour MARISON

2004 PERSANCON GEIRAY DOUBLES

NOO BECANCON GEIRAY DOUBLES

NOO BECANCON GEIRAY DOUBLES

SALVANT dESIRATION SALVANT SALV

#### SOUS LES COTES

Socials divise de construction-vente en legislation Au deput de 1 200 euros siège social et de b<sub>10</sub> distins : Siège Facebours Siège-Plante 28000 PONTAN-LIER SIEDEN 607 602 406 ROS BESANCON

L'Assumbles Générale réunie le 1er auptareurs 2003 su siège de légulesien apparare 2023 a siègne de legatifiste de appearais les compse oblinité de l'appearais les compse oblinité de l'appearais les Part l'authors Constitution de l'appearais les partires de l'appearais les l'appearais les l'appearais les l'appearais les la la comptets le la pusqu'elle partire de l'appearais les l'appearais l'a

#### DIF'GO

Société par actions simplifiée Au capital de 250 000 cultros parté à 150 000,00 cultros Siège accial: Zac de la Chierrette 80178 ANJOUTEY 450 409 013 RDS BISLIFORTI

Versemblich Gerinder Estandfanzus des ansordes du 20 66/97/Estaldfanzus des descrite de nichten des souls de control des ansordes des filosopies des des filosopies de filosop

Eintrame 
consisté et moitre du la réverse 
consisté et moitre de service de la consisté de 
de moitre de la consiste de 
de moitre de la consiste de 
de moitre de la consiste de 
de la consiste de 
de la consiste de 
de la consiste de 
AFTICLE T - CAPITAL SOCIAL 
AFCIGNET PRINCIPIE DE 
(250 0000 secroi. 
Financial de 
fin

SELARI, D'AVOCATS IRPS 16 Ceenin de la combo aux chiens ISP 10869 - 28005 Benançon Cedex Maltre Movandra SUTTER

#### INDUSTRIES MICROMECANIQUES INTERNATIONALES (I.M.I)

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 5-834-336 Euron
Gago social - 12 rue Limine
25460 ECQUE-ANUENTIN
444-361-537 RICE BESANCON

# MODIFICATION DE DIRIGEANTS

#### LE TRUSQUIN

Socials per actions simplified on liquidation. Au creation 6-509 euros. Sage social 4-Rue de la Prie 2446 DANACHARRE SIGNETE Sage de liquidation. A rue de la Prie 2440 DANAGHARRE. A rue de la Prie 2440 DANAGHARRE. A rue de la Prie 2540 DANAGHARRE. A rue de la Prie 2540 DANAGHARRE. A rue de la Prie 2540 DANAGHARRE. A rue de la Prie 2550 226 672 RCS 95 564 CON.

Aux termes d'une discision en ciolo du 1º juillet 2003, l'associà unique a décida a classitation anticipes de la Devitté a compter du prijuillet 2003 at su mise en spidalian amiable sous le regime

Insulation amistite sous le regres conventionnel. Mountain fund ELL-MOSI d'ammandre fourne formé. La conventionne de la conventionne production de la consoli unique, estra-cian de la color de la color de la color parasita la color de la color de la color maistire la color de la color de la forma de la color de la color de la forma de la color de la color de la forma de la color de la color de la forma de la color de la color de la forma de la color la liquidación desere fotte natifica La sobre el basis er la color de la color de la color de la color de la color del se portente de la color de la Pour avis, le Liquidateur.

LES CHATS NOIRS SARI, au capital de 1 000 € Sage escul 14 limpates des Sispins 36418 FERRIERES LES BOS 901 297 895 ROS BESANCON

L'Acter du 30/06/3026 a séciale, confor-redment sur dispositions de l'article L. 222-42 du Code se commerce, de no pes dissouelle la sociale. Pour avis, La Gérance

SELARL D'AVOCATS BPS 16 Chantin de la combe aux chiene BP 10869 - 2505 Beasingan Cedex Maitre Olivier PITTET

#### SCI ARCO 2

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU GAPITAL DE 1 000 € SIBGE SOCIAL : 95 CHEMIN DU POINT DU JOUR 29000 BESANGON 505 023 796 PLOS BESANGON

L'AGRI LOUDESTAN a phoblé de parener en qualité de co-pleme de la societé et à compler de ce jour, floir-seur Joses, AFOCH, explement à STRABECHYO proteix de stoneixer Prilippe Artini étodés le stoneixer Prur artis

SELARI, D'AVOCATS BPS 19 Charmin de la combe aux efiens BP 10893 - 25025 Besangen Cedex Multre Olisier PITTET

#### SCI ARCO 3

SOCIETE CIVILE IMMORILIERE AU CAPITAL DE 1 000 6 SIECE SOCIAL : 96 CHÉMIN DU POINT DU JOUR 25000 BESINGON 520 527 616 PICS BESANCON

# DÉMISSION DE CO-GÉRANT

(AV) de de accidente de consentrar el qualitar de Conglicant de la sociació de remene en qualitar de Conglicant de la sociació el el curvator de ce just, februaries a desentación de celebrativo de la consentración de STRA

Philippe Arrion decided in 30/01/03/21.

Par Invalidation of Control of Contr

#### SELARL D'AVOCATS BPS 19 Chamin de la combe sus chiene 8P 10669 - 25035 Besançon Dedex Maitre Alexandra SUTTER

MUSICAMPUS SAS SOCIETE PAR ADTIONS SIMPLIFIEE DAPITAL DE 137 TSUE SIEGE SOGIAL GRANDE HUE-25410 AND ET BENANS SIEDN 88 407 198 NGS BESANGON

CONTINE.

13 suite des résistants du Président du 30/10/2021 de l'Assemblée Générales en debt du 13/00/2021, il résulte que le compte de soisit à et le suprement de 29 354 c, peur le porter de 137/20/16 et 07. 354 é par création et d'existen d'AUP feather nouvelles.

FIBA HAUT RHIN 0, proisée des Lys 68300 SAINT LOUIS

#### BO EBENISTERIE

Société à responsabilité limitée es capatal de 1 500 mars. Saign social : 60 se Pierra et Marie Carie - 46/10 CERNAY PICS MILHOUSE Transfers 25 se Principale 90/10 SUARCE MCS BELFORT - 895 146 46/7

#### TRANSFERT DU SIÈGE

rement published. Previous adminishment published.
Anotherive mention: Le siège social est faci : 50 rue l'imme et Marie Curie = 00100 CEPNAY
Nouvelle mention: Le siège social est faci : 26 rue Principale = 80100
SUANCE
Le roste à l'action.

SUARCE Le reste de l'artiste demeure inchangé. Mention sere tate au RCS de Mulhouse et au RCS de Belfart.

#### DUFAY BENOIT ENTREPRISE

SARI, au capital de 1 500 ELIROS RUE VIE DE SERVIN - 25000 LANANS 600 973 410 ROS BESANCON

#### TRANSFORMATION

And termine of calculate or under the registeration SSES, lessable under the registeration SSES, lessable under the sale interferent is periodic and common SSES, demonstrat in common to some office and some size of comes office in JAMANS, (2006) ext. do transferent to significant some destable under the destable office and some destable office and destable of destable office and destable of destable office and destable of destable office destable office destable office destable of destable office destable destable office destable offic

La démonination de la société, ser es-ginal, se durde, son objet se encue plas, se durde, son objet se encue si data de céture de sen exercice social demouvent échangés. Vention sons portire du RCS de Resan-con.

# CONTIREP

Forme: SAS Capital solidi: \$5000 euro<sub>5</sub> Salge social: Rue DES ESSELOTS 3700 UALENTIONEV 311065776 RDS de Bellori

# COMMISSAIRE AUX

acte de la modification de commissaire aux comptes : - SERECO (Bullaire partent) - Fabian Blasson (suppliser) sortent) Mandon sera partire su RCS de Belliut

#### ENTRE DEUX

Société Civile Immobilière ou capital de 2 GOS É Siège social : 44 rue Lotissement Los 25K70 TALLENAY 445 272 BIG RCS BESANCON

W EXTENSO Exports Completies - T0200 LURS

SCI 2L Societé cisile immobiliéra Dr. ligardation Au capital de 190 euros Sega social et de legaration : 25A frante (Audinouri 25A 253 DASE, et au 407 792 190 RCS BELFORT

# Annexe 2 PV de synthèse

# PROCES-VERBAL des observations écrites ou orales du registre de l'enquête publique adressés au Commissaire Enquêteur

Hervé ROUECHE Commissaire Enquêteur.

Le 24 novembre 2023,

#### REFERENCES:

- L'article R.123-18 du Code de l'environnement stipule que :
- « Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles. »

#### PIECES JOINTES:

- Synthèse des observations formulées par le public et consignées dans le registre d'enquête.
- Interrogation personnelle du Commissaire Enquêteur

Dans le cadre des 2 permanences, 2 personnes sont venues à ma rencontre. Une observation a été formulée sur le registre d'enquête publique papier.

Concernant la partie dématérialisée 223 visiteurs ont téléchargé des documents, essentiellement l'avis ainsi que l'arrêté d'ouverture de l'enquête. 557 visites ont été comptabilisées. Il n'y a pas eu de contribution sur le registre dématérialisé.

Je vous demande donc de m'adresser sous 15 jours, conformément aux stipulations de l'article R. 123-18 du Code de l'environnement, vos observations éventuelles en réponse au regard des remarques formulées.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Remis et commenté à la Mairie de Besançon, le 24 novembre 2023, en deux exemplaires de 2 pages.

Pour le maître d'ouvrage

Le Commissaire Enquêteur

Pris connaissance le 24 novembre 2023 Signature Remis et commenté le 24 novembre 2023 Signature



# 1. Observation formulée par le public et consignée dans le registre d'enquête papier

#### Observation N°1:

M.VALLET Gérard, habitant de Planoise, 4 rue de Franche-Comté.

Je suis partagé, d'une part je suis pour que la parcelle EO N°269 soit déclassée de l'emprise publique car cela permettrait d'avoir accès à nos places de parking (voitures de non résidants les utilisant), d'autre part je vous fais part de mon appréhension concernant l'augmentation des charges locatives.

Reste à résoudre le problème de l'entrée du parking qui sera privé, je ne souhaite pas une barrière qui risque d'être dégradée régulièrement et réparée à nos frais. Il serait préférable de penser à d'autres solutions qu'une barrière.

## 2. Interrogation personnelle du Commissaire Enquêteur

Pas d'interrogation personnelle du Commissaire Enquêteur.